

Autorisation de réalisation et de diffusion de prise d'images et de sons d'enfants

Le droit protège l'intimité de la vie privée de tout individu. En effet, toute personne a un droit de propriété sur son image et sa voix et doit en autoriser expressément l'exploitation.

L'enfant bénéficie également de cette protection (art. 9 du Code civil, art.16 de la Convention de New York et art. 8 de la Convention Européenne des Droits de l'Homme).

De façon générale, aucune image d'enfant, aucun son de sa voix, qu'ils soient pris en public ou en privé, ne doit porter atteinte « à sa vie privée » à son « honneur » ou à sa « réputation ».

Madame, Monsieur,

Dans le cadre des activités de la coopérative scolaire (*) :

.....

un document audio (**), vidéo sonore (**), va être réalisé.

(*) Préciser – (**): Entourer la mention

C'est la raison pour laquelle nous sollicitons de votre part l'autorisation :

- **d'effectuer des prises de vue et de son de votre enfant** au sein de l'activité dont le titre provisoire est :

Cette exploitation se fera dans le cadre de

et **de diffuser tout ou partie des enregistrements vidéos et sonores réalisés.**

Nous vous remercions de bien vouloir compléter le document ci-dessous :

Établissement :

Prénom, NOM, classe de l'enfant :

NOM de(s) enseignant(s) responsables :

J'autorise les responsables de la Coopérative Scolaire ou du Foyer Socio Éducatif susnommés à reproduire et à diffuser les images de mon enfant dans le cadre des activités décrites ci-dessus.

J'autorise les responsables de la Coopérative Scolaire ou du Foyer Socio Educatif susnommés à diffuser des enregistrements sonores de la voix de mon enfant.

Je refuse que la Coopérative Scolaire ou du Foyer Socio Educatif susnommés reproduise ou diffuse des images de mon enfant.

Je refuse que la Coopérative Scolaire ou du Foyer Socio Educatif susnommés diffuse des enregistrements sonores de la voix de mon enfant.

Fait à....., le

Signatures des **deux** Parents ou des Représentants Légaux de l'enfant, précédée de la mention *manuscrite* « **Lu et approuvé** » dans tous les cas ET « **Bon pour accord** » si vous avez coché la ou les case(s) « *J'autorise...* ».

Fait pour valoir ce que de droit pendant 5 ans à compter de la diffusion du document.